



Conseil national
de l'information statistique

Réunion de la commission Démographie et questions sociales du 4 novembre 2014

SYNTHÈSE

Dominique Libault, nouveau président de la commission, ouvre la séance. Le président a délivré l'opportunité pour [l'enquête sur le prix du terrain et du bâti](#). Depuis son dernier examen, le questionnaire a été modifié afin de mieux prendre en compte les problématiques du développement durable. Le rapporteur de la commission, Fabrice Lengart, présente [les faits marquants du programme de travail 2015 des services statistiques](#). L'analyse des configurations familiales fera l'objet de nombreux travaux avec la publication d'un Insee-références en 2015. L'aspect longitudinal pour étudier les trajectoires est intégré à de nombreuses enquêtes. Les investissements pour mieux connaître les revenus se poursuivront. Les enquêtes logement exploitées en 2015 permettront de publier un Insee-références en 2016.

Le président s'interroge sur l'opportunité de hiérarchiser les priorités en matière de production statistique, dans un contexte de forte contrainte budgétaire. M. Audibert, secrétaire général du Cnis, répond que cette question a été débattue lors de l'élaboration du programme de moyen terme 2014-2018, ainsi qu'au bureau du Cnis. Plusieurs membres de ce dernier considèrent que c'est la statistique publique qui peut établir ces priorités, entres autres car le bureau ne peut estimer les coûts.

Caroline Escapa a introduit l'échange sur [les évolutions du recensement de la population](#). Le projet Homère permettra aux enquêtés de saisir leur réponse par Internet. Après deux expérimentations en 2013 et 2014, ce projet couvrira l'ensemble des communes en 2015. Le projet Rorcal rénove l'outil de constitution du référentiel d'immeubles localisés, base de sondage du recensement dans les communes de 10 000 habitants ou plus. Les évolutions du questionnaire portent sur les liens unissant le couple, les diplômés, l'ajout du vélo comme moyen de transport et l'année d'arrivée en France. Les autres évolutions prévues pour le questionnaire sont différées, excepté des travaux pour une meilleure connaissance des liens familiaux qui unissent tous les membres du ménage deux à deux.

Bernard Hennequin présente [la diffusion des résultats du recensement de la population](#). Depuis 2003, le recensement fait l'objet d'une large diffusion gratuite. L'objectif est de couvrir les besoins des différents publics, de l'expert au simple citoyen. Les données sont disponibles jusqu'à un niveau infracommunal, voire à façon, et toujours accompagnées d'une documentation détaillée. La diffusion des populations d'une année N s'effectue en juin N+3. La diffusion des populations légales 2011 intègre pour la première fois une comparaison avec un millésime antérieur.

Enfin, Heidi Koumarianos présente la [réponse au règlement européen sur le recensement de la population](#) et du logement. Le premier règlement européen a été adopté en 2008. Pour son application, la France a dû surmonter deux contraintes : l'une de calendrier, l'autre d'adaptation aux nomenclatures internationales (diplômes, professions) et à l'estimation du taux de chômage selon le concept BIT. Avec l'accord d'Eurostat, d'importants travaux de pondérations et d'imputations statistiques ont été effectués. Les données seront diffusées sur un « hub » européen qui inclura, en plus des résultats par pays, des données sur la précision et la fiabilité des résultats.

Au cours des échanges, suite à une question du président sur la définition d'un résident, Mme Escapa a indiqué que le principe du recensement est de comptabiliser l'ensemble des personnes qui résident ou souhaitent résider plus de 12 mois en France.

Mme Balayet, mairie de Montreuil, a indiqué que l'adhésion de la population au recensement est toujours très importante, mais baisse ces dernières années. La situation économique difficile, les sollicitations fréquentes des ménages et la peur de divulguer des données confidentielles pourraient expliquer ces nouvelles réticences. Elle se demande par ailleurs si les changements dans le questionnaire vont entraîner une rupture dans la diffusion des informations comme cela a été le cas pour le logement occupé antérieurement. Mme Escapa reconnaît qu'il faudra attendre de reconstituer les cinq années de collecte pour diffuser les premiers résultats. Cela étant, l'enquête annuelle de recensement, avec 9 millions de bulletins recueillis, devrait permettre de diffuser des résultats sur les nouvelles variables pour des zonages géographiques d'une certaine taille.

Jérôme Accardo a introduit le thème sur [la mesure du revenu disponible](#), en décrivant les forces et les faiblesses des sources existantes :

- l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (EFRS) permet de calculer très précisément le niveau de vie des ménages, mais elle ne permet pas d'analyser les hauts revenus et de publier des résultats à l'échelon local ;
- les indicateurs issus de la base des revenus fiscaux localisés (RFL) peuvent être déclinés très précisément au niveau local et sur les queues de distribution. Par contre, l'ensemble des revenus n'est pas pris en compte et l'unité enquêtée est le ménage fiscal, différent du ménage au sens statistique ;
- les revenus disponibles localisés (RDL) corrigent une partie des défauts de RFL grâce aux imputations de revenus, mais l'Insee en maîtrise mal la qualité.

Les faiblesses de l'existant ont justifié la mise en place du projet Filosofi (Fichier localisé social et Fiscal).

Anne-Thérèse Aerts précise que [Filosofi](#) permettra d'obtenir des indicateurs infra-départementaux de niveau de vie et de disposer du niveau de vie sur les derniers centiles du revenu. Les fichiers fiscaux sont complétés par des données sur les prestations sociales issues de la CNAF, de la CNAV et de la MSA. Le projet prévoit trois types de produits de diffusion : un produit « tous publics » sur des zones standard fixées par l'Insee (commune, département, etc.) ; des produits sur mesure payants sur des zones à façon et une offre d'indicateurs à un public ayant une mission de service public sous licence.

Enfin, Cédric Houdré et Juliette Stehlé présentent les moyens mis en œuvre pour disposer [d'indicateurs précoces sur le revenu](#). Actuellement, il faut plus de deux ans avant de diffuser des données sur le niveau de vie. Une première piste utilise une modélisation économétrique d'indicateurs d'inégalités et de pauvreté, mais elle a l'inconvénient de surestimer l'évolution du taux de pauvreté. La deuxième approche repose sur la microsimulation. La Commission européenne a réalisé un travail de ce type à partir de l'enquête SILC pour 2010 à 2012. Les résultats sont inégaux, très fidèles pour certains pays mais de mauvaise qualité pour d'autres. De son côté, l'Insee travaille sur un modèle de microsimulation à partir d'un échantillon plus grand. Les premiers résultats seront connus au 1^{er} trimestre 2015. Enfin, M. Houdré propose d'utiliser les déclarations pré-remplies de revenu. Cette piste est en cours d'expertise.

Louis Maurin, président de l'Observatoire des inégalités, se demande s'il sera possible de connaître le taux de pauvreté sur les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville. Selon lui, l'information disponible sur le site de l'Insee est encore trop pauvre. Il n'est pas possible par exemple de calculer des déciles de niveaux de vie par tranche d'âge. Il souhaiterait aussi connaître le taux de pauvreté au seuil de 40 %. Enfin, il regrette que l'Insee n'ait pas rétropolé l'ensemble de ses séries après la rupture de l'année 2010.

Mme Boulidard, aurait souhaité que le projet Filosofi soit coordonné avec le redécoupage des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Mme Oswald, CGET, répond que la réforme de la politique de la ville a commencé en 2011 et se base uniquement sur le critère du revenu médian des foyers fiscaux. La diffusion de Filosofi sur le site de l'Insee en 2015 permettra de connaître le niveau de vie sur ces zonages particuliers.

Concernant la diffusion d'indicateurs sur le site internet, M. Accardo indique qu'il n'est pas possible de mettre en ligne l'ensemble des croisements possibles. Toutefois, il est possible de réaliser ces tableaux grâce aux micro-données accessibles par le réseau Quetelet. M. Maurin répond que les niveaux de vie par décile et par âge sont une donnée essentielle pour connaître la pauvreté chez les jeunes. Il indique que les journalistes et les acteurs sociaux ont aussi besoin de données et qu'ils ne peuvent accéder au réseau Quetelet.

Concernant les ruptures de série, M. Houdré indique que l'Insee a mis à la disposition des utilisateurs les pondérations pour reconstruire l'ensemble des séries depuis 1996. M. Lengart ajoute que la décision de ne pas rétropoler l'ensemble des séries permet aussi de préserver la cohérence entre les données micro et macro. Il indique enfin que la mise à disposition d'indicateurs précoces est une demande pressante de l'Union européenne et des organismes internationaux.

M. Libault pense que la DSN représente une opportunité d'accélération de la connaissance des revenus salariaux. Par ailleurs, il souligne l'intérêt d'avoir les mêmes participants (voire les mêmes institutions) présents aux réunions de la commission afin d'assurer la cohérence des avis émis par le Cnis. Il annonce que la prochaine réunion de la commission se tiendra la matinée du 7 mai 2015.